



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

~~Le collège communal fait savoir qu'il est saisi — que le Département Urbanisme est saisi — que le Gouvernement est saisi —~~ d'une demande de:
~~permis d'urbanisation — modification de permis d'urbanisation — permis d'urbanisme — permis d'urbanisme de constructions groupées —~~ certificat d'urbanisme n°2

Le demandeur est la société Immo Lontzen dont les bureaux se trouvent à 4020 Jupille, Rue Louis Bonfond, 30

Le terrain concerné est situé à 4710 Lontzen, Rue Drève Rouge et cadastré Div I Sect E/D N° 205P3/246W7

Le projet consiste en la construction de 3 immeubles à appartements avec 32 logements et la création d'une nouvelle voirie et présente les caractéristiques suivantes :

R.IV.40-1 §7: Les demandes de permis d'urbanisme visés à l'article D.IV.41.

Dans ce cas modification de la voirie communale.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article – D.IV.40 – R.IV.40-1 – D.VIII.13 – du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête publique à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 19h.

- le 19/09/2024 jusqu'à 20 heures;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Hompesch téléphone : 087/89 80 57 mail :

manuela.hompesch@lontzen.be.

L'enquête publique est ouverte le 10/09/2024 et clôturée le 10/10/2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen

- par courrier électronique à l'adresse suivante :

- remises à Mme Hompesch dont le bureau se trouve rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : 3571 Immo Lontzen

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Hompesch ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen, le 10/10/2024 à 11 heures.

Lontzen, le 03/09/2024

Par le Collège :

Le Directeur général f.f.,
M. STANER



Le Bourgmestre,
P.THEVISSSEN